



AVIS PUBLIC

ADOPTION BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANN ES 2023-2024-2025

AVIS vous est par la pr sente donn , par la soussign e, qu'une s ance extraordinaire se tiendra **le mardi 20 d cembre 2022,   18 h**, en la salle du conseil municipal situ e au 1250, rue Principale   Saint-Zotique.

Lors de cette s ance, les d lib rations du conseil et la p riode de questions porteront exclusivement sur le budget 2023 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les ann es 2023-2024-2025.

Donn  ce 9^e jour du mois de d cembre 2022.

Me Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffi re adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Julie Paradis, Directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffi re adjointe de la Municipalit  de Saint-Zotique, certifie par la pr sente que j'ai affich  le pr sent avis public en date du 9 d cembre 2022, concernant la tenue d'une s ance extraordinaire du conseil municipal, le mardi 20 d cembre,   18 h,   chacun des quatre endroits d sign s par le conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce neuvi me jour du mois de d cembre 2022.

Me Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffi re adjointe